

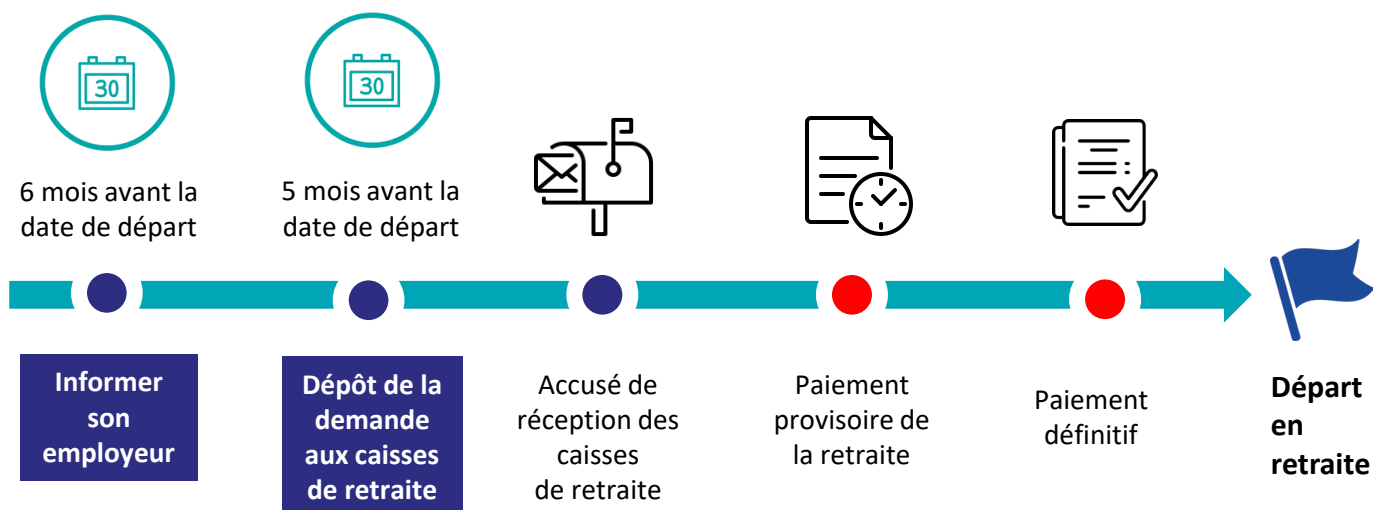
Fiche technique N° : 19

Planning d'une liquidation / les pièges à éviter

Principes

Comme tout projet qui commence par sa planification, la demande de retraite n'échappe pas à la règle. Quand partir en retraite ? Comment la déclencher ? Quelles caisses faut-il contacter ? Autant de questions que chaque français va se poser quand arrive l'heure de la retraite.

En résumé



Les étapes :

Avant la demande de retraite

- Faire le point sur l'ensemble de vos droits bien en amont :
 - Calculer la date de votre retraite à taux plein
 - Décider de la date d'effet de votre retraite
 - Lister les régimes de retraite obligatoires
 - Lister les régimes de retraite supplémentaires
- Une fois la date d'effet de la retraite choisie, informer l'employeur. Le délai dépend du statut, (consulter la convention collective).
- Faire le point sur les congés restants à prendre, le compte épargne temps et/ou les RTT.

Le déclenchement des demandes de retraite

- Il est recommandé de lancer les démarches de liquidation **5 mois** avant la date effective de la retraite. Il est possible de demander sa retraite en ligne ou sous format papier.

Le suivi des demandes de retraite

- À la suite du dépôt de la demande auprès de chaque régime (compter environ **1 mois**), un **accusé de réception sera envoyé par les caisses**, sur lequel figurera l'adresse de la caisse et le numéro de dossier.
- **Vérifier que toutes les demandes sont en cours.** Chaque régime va gérer sa part de retraite. Plusieurs semaines vont s'écouler avant que les premiers documents / justificatifs soient réclamés.
- Le suivi des caisses peut se faire par Internet, par téléphone ou par courrier. Les documents peuvent être déposés sur les sites ou envoyés par courrier.

La réception des notifications de retraite

- La première notification de retraite est celle adressée par le régime de base, au plus tard **au début du mois de la retraite**. En effet, c'est ce régime qui vérifie les conditions pour obtenir la retraite et à quel taux. Les régimes complémentaires vont à leur tour effectuer le calcul des retraites ; chaque régime adresse alors le montant de la pension calculée.



Boîte à outils

Une fois votre demande finalisée, toutes les étapes suivantes du traitement de votre demande vous seront notifiées par mail, et inscrites sous 48h dans votre « ENSAP ».

<https://retraitesdeletat.gouv.fr/actif/je-demande-ma-retraite/formalites>



Bon à savoir

- Les délais des caisses vont dépendre de la complexité du dossier (s'il y a plusieurs régimes de base, cela peut être plus long) et de la charge de travail.
- Sachez tout de même que vous pouvez demander votre retraite jusqu'à la veille de votre départ en retraite et que vos paiements seront rétroactifs.

Quelques pièges à éviter

Identifier ses régimes

Listez l'ensemble des emplois que vous avez occupé et identifiez les régimes de retraite correspondants, afin de déterminer le nombre de régimes auprès desquels vous devrez effectuer une demande de liquidation.

Vérifiez les éventuelles erreurs

Il faudra être attentif que toute la carrière soit bien indiquée, qu'il n'y ait pas de trou dans les relevés de situation.

Majorations pour enfants/handicap

Dès lors que vous avez eu des enfants, ceux-ci peuvent apporter des trimestres supplémentaires à la mère, en fonction de la date de naissance desdits enfants et des régimes de retraite mais aussi une majoration financière à compter du 3^{ème} enfant.

Si vous avez également eu et élevé des enfants atteints d'un handicap, des trimestres de majoration pourront vous être accordés.

La carrière longue

Si vous êtes éligible au dispositif de carrière longue, il convient d'autant plus d'anticiper votre départ: pensez à demander une attestation carrière longue à votre caisse de base.

Les délais

Pour garantir le paiement par les caisses, il est préférable de réaliser sa demande de retraite 5 mois avant la date choisie pour partir en retraite.